

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 mai 2020

2020/021

Présents : Denis FEGNE / Gisèle VINCENT / Philippe SOULE-PERE / Régine TOSON / Jean TRILLE / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Juliette SALANNE / Alexandre ARRIZABALAGA / Stéphanie MARQUEZ / Sébastien ABADIE / Dominique GAYE / Serge ALMENDRO / Ingrid SAEZ-BOUTARFA / Bruno CAZERES / Laëtitia CAZABAN / Michel DUHAMEL / Caroline ECORCHON / Bernard LHOSSEIN / Hélène FRANCES / Jean-Christophe MADELAINE / Sandrine TREBUCQ / Jean-Baptiste MARTINEZ

Absents

Elu secrétaire de séance : Hélène FRANCES

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX AU SEIN DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée Municipale qu'à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux le mandat des délégués de la commune au sein des comités des syndicats auxquels adhère la Commune a pris fin.

Il convient donc d'élire les nouveaux délégués de la commune au sein des organes délibérants des syndicats dont elle est membre, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Nom du Syndicat	Nb	Délégués Titulaires	Nb	Délégués Suppléants
Syndicat des Energies	1	Gisèle VINCENT	1	Denis FEGNE
Centre de Gestion	1	Denis FEGNE		

Il convient aussi d'indiquer à l'agglomération les conseillers que cette dernière devra désigner pour les compétences qui lui ont été déléguées par la commune.

Nom du Syndicat	Nb	Délégués Titulaires	Nb	Délégués Suppléants
SYMAT	1	Régine TOSON	1	Serge ALMENDRO
SEABB	2	Stéphanie MARQUEZ Sébastien ABADIE	2	Bernad JOUCLA
SMTD	1	Serge ALMENDRO	1	Régine TOSON

Ainsi informée et après en avoir délibéré, l'Assemblée Municipale, à l'unanimité, mandate ces délégués pour représenter la Commune au sein des organes délibérants des syndicats ou valide leur proposition auprès de l'agglomération ou du SYMAT.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme :

Le Maire,

Denis FEGNE

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le.....
de la publication le.....
IBOS,
Le.....
Le Maire,

Denis FEGNE